

ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL



INPH



JEUNES
MEDECINS.FR

ISNI+
InterSyndicale Nationale des Internes



Communiqué commun des organisations syndicales des personnels médicaux, odontologiques et pharmaciens hospitaliers et hospitalo-universitaires

Mardi 23 juin 2020

Séjour de la Santé : 23 juin 2020 aucune mesure concrète !

Les organisations syndicales des personnels médicaux (APH, INPH, CMH, SNAM-HP, JM, ISNI, FNSIP-BM) s'alarment des conditions insatisfaisantes des négociations statutaires du Séjour de la santé. A l'issue de la réunion du 23 juin, aucune mesure concrète de revalorisation des carrières ou d'amélioration des carrières médicales ni calendrier n'ont été avancés par les pouvoirs publics, contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la réunion précédente. Des pans importants des revendications pourtant actées lors de la réunion de cadrage du 16 juin n'ont pas été repris.

En conséquence, les organisations syndicales des personnels médicaux ont décidé de quitter la séance avant son terme et de proposer leur propre document de travail (voir annexes) destiné à être la base d'un protocole d'accord avec les pouvoirs publics.

Telles sont les positions minimales des organisations représentatives des personnels médicaux définies de façon unitaire. Passé l'instant de consternation, la négociation plénière doit reprendre et aboutir sans délai.

Il est urgent de répondre aux attentes de tous les professionnels hospitaliers et au besoin de nos concitoyens.

Sadek Beloucif
Président SNAM-HP

Jean-François Cibien
Vice-président APH
Président AH

Norbert Skurnik
Président CMH

Rachel Bocher
Présidente INPH

Emanuel Loeb
Président Jeunes Médecins

Jacques Trévidic
Président CPH
Président APH

Justin Breyse
Président ISNI

Lucas Denis
Co-président FNSIP-BM

Aurélien Truffot
Co-présidente FNSIP-BM